



Le Trait d'Union



LE CYCLE DE DOHA TOUJOURS DANS L'IMPASSE

La 8^e conférence ministérielle de l'OMC s'est terminée le samedi 17 décembre, à Genève, sans que les 153 pays membres ne s'entendent pour relancer le cycle de Doha, amorcé il y a 10 ans. Une demi-douzaine d'organisations agricoles internationales qui, en juin dernier à Bruxelles, ont participé au lancement de l'Appel à la cohérence, se sont, quant à elles, entendues pour maintenir la pression sur leurs gouvernements respectifs. Ces organisations (Japon, Suisse, Corée du Sud, Union européenne, Irlande, Norvège) continueront de mobiliser les regroupements d'agriculteurs partout dans le monde, dont ceux de la Russie qui vient d'accéder à l'OMC. Lors d'une réunion formelle sur l'agriculture, le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, a rejeté les conclusions du Rapporteur spécial des Nations unies, Olivier De Schutter, qui indiquent que le droit à l'alimentation est « l'otage des négociations de l'OMC et que le commerce international et les règles de l'OMC peuvent entrer en conflit avec la sécurité alimentaire. »

QUÉBEC : ADOPTION DU PMAD

« Nous fondons beaucoup d'espoir dans le PMAD, un outil d'aménagement et de planification du territoire qui permettra de sécuriser les investissements futurs des producteurs agricoles ». « Bâtir la ville sur la ville, c'est-à-dire mieux structurer le territoire en consommant moins d'espaces est, pour le milieu agricole, un gage de limitation de l'étalement urbain ». C'est en ces termes que réagissaient les présidentes des Fédérations de Lévis-Bellechasse et de la Rive-Nord, Luce Bisson et Jacynthe Gagnon, à la suite de l'adoption du PMAD par la Communauté métropolitaine de Québec, jeudi dernier. Pour justifier un empiètement en zone agricole, la CMQ a prévu des mécanismes rigoureux à son PMAD et la CPTAQ devra se prononcer au cas par cas après avoir requis l'avis de l'UPA.

UN SITE WEB SUR L'EMBAUCHE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Les employeurs agricoles ayant recours à une main-d'œuvre étrangère temporaire ont accès à un nouveau site web, www.ptet.upa.qc.ca, où ils trouveront toutes les informations relatives aux programmes liés à l'embauche de ces travailleurs. Ce site est développé par l'UPA qui, rappelons-le, a obtenu de Service Canada le mandat d'analyser toutes les demandes des employeurs agricoles du Québec qui requièrent des travailleurs étrangers temporaires. Ce travail est effectué par le biais des Centres d'emploi agricole régionaux.

S'UNIR POUR PROGRESSER!

Réunis en AGS le 8 décembre, les délégués de la Fédération des groupes-conseils agricoles (FGCAQ) ont confié à leur C. A. le mandat de poursuivre les démarches visant le regroupement de la Fédération et de l'Association des conseillers en gestion agricole (REGA). Cette nouvelle entité sera administrée conjointement par des producteurs agricoles et des conseillers des Groupes-conseils (GCA). Ce grand projet de révision de structure, intitulé « S'unir pour progresser », vise une plus grande efficacité dans la livraison et le développement des services-conseils en gestion agricole au Québec et dans le soutien aux conseillers, et ce, au bénéfice de la clientèle agricole. Les membres de la FGCAQ se prononceront sur la nouvelle entité provinciale et la dissolution de la Fédération à l'AGA en mars 2012.



VU, LU, ENTENDU

UN APPUI DU ROC À LA GESTION DE L'OFFRE!

« Les bénéficiaires de la gestion de l'offre méritent d'être protégés », pouvait-on lire dans l'édition du 24 novembre du journal *Western Producer*, un hebdomadaire couvrant l'agriculture dans l'Ouest canadien. « Ce système procure de nombreux avantages à peu de coûts pour les Canadiens : approvisionnement garanti de produits de qualité, stabilité dans les prix de détail, prix aux producteurs provenant des marchés et couvrant leurs investissements ». Soulignant que les secteurs sous gestion de l'offre offrent de la stabilité dans un contexte mondial de volatilité des prix des denrées alimentaires, l'équipe éditoriale rappelle que le Canada n'est pas le seul pays à vouloir protéger des secteurs agricoles dans les négociations de traités de libre-échange.

RÉVISION DES NORMES MINIMALES DU TRAVAIL

De nouvelles normes minimales du travail ont été annoncées le 15 décembre à Québec. Ainsi, à compter du 1^{er} mai 2012, le salaire minimum passera de 9,65 \$ à 9,90 \$, une hausse de 0,25 \$/heure. Le salaire minimum des cueilleurs de framboises, basé sur le rendement, passera à 2,91 \$/kg et celui des cueilleurs de fraises à 0,77 \$/kg. À noter que l'abolition du salaire au rendement (pour les travailleurs qui font exclusivement de la cueillette pendant toute une période de paie) est toujours prévue à compter de 2014. D'autres mesures touchant le secteur agricole entreront en vigueur le 1^{er} mai 2012. Entre autres, le montant maximum exigé à un salarié pour le logement passe de 20 \$ à 45 \$ et ce montant sera à l'avenir indexé pour suivre la hausse du salaire minimum sans dépasser l'IPC.

Le lundi 19 décembre 2011

MISE EN ŒUVRE L'UPA DU FUTUR

En Outaouais

Une page d'histoire syndicale s'est écrite en Outaouais le 7 décembre dernier alors que les producteurs anglophones du Syndicat de Gatineau Sud ont joint les rangs du Syndicat des Collines de l'Outaouais. Le 15 décembre, une étape similaire a été franchie alors que les producteurs anglophones d'Argenteuil étaient reçus chaleureusement par leurs homologues du syndicat francophone de la même localité. Le nouveau C. A. d'Argenteuil est représentatif de la réalité de ces groupes. La langue n'est plus une barrière et les administrateurs se disent avant tout motivés à travailler ensemble autour des mêmes dossiers et enjeux!

Chez les producteurs d'œufs de consommation

Réunis en AGS le 8 décembre, les producteurs d'œufs de consommation ont procédé à la modification de leurs règlements généraux et adopté un nouveau mode d'élection des administrateurs. La Fédération sera désormais composée de trois grands syndicats au lieu de sept : le Syndicat de l'Est-du-Québec (Québec/Beauce, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Est-du-Québec/Bas-Saint-Laurent), le Syndicat des Deux-Rives (Rive-Nord et Nicolet/Sherbrooke) et celui de l'Ouest-du-Québec (Outaouais-Laurentides/Abitibi-Témiscamingue et Saint-Hyacinthe/Saint-Jean-Valleyfield). La représentativité régionale au C. A. de la Fédération changera en avril à l'AGA. On comptera alors trois élus par région (le président et deux vice-présidents).



AGA : FRUITS ET LÉGUMES DE TRANSFORMATION

Quelque 140 personnes (délégués, producteurs, transformateurs et représentants d'organismes gouvernementaux) ont participé, le 8 décembre, à l'AGA de la Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation (FQPFLT). On y a discuté des enjeux et des grands dossiers de l'année en plus d'assister au lancement de la nouvelle campagne de promotion de la Fédération et de prendre connaissance des résultats d'un tout récent sondage sur les préférences et habitudes d'achat des Québécois en matière de légumes transformés. MM. Claude Lacoste, Yvan Michon et Pascal Forest ont été réélus respectivement président, 1^{er} et 2^e vice-président. Un hommage a également été rendu à M. Lacoste pour ses dix ans à la barre de la FQPFLT.

NOMINATIONS

Louis Dionne s'est joint à l'équipe du Syndicat des producteurs en serre du Québec le 6 décembre dernier à titre de directeur général. M. Dionne a déjà été à l'emploi de l'UPA à la Direction recherches et politiques agricoles. D'autre part, Mario Rodrigue deviendra le prochain directeur général adjoint de la Fédération des producteurs de porcs à compter de février 2012. Cette nomination fait suite à la volonté de Dominique Blanchard de se retirer progressivement de ses fonctions actuelles, afin de bénéficier d'une retraite. M. Rodrigue a œuvré au sein de la Fédération régionale de la Beauce pendant près de 30 ans.



BRUNO LETENDRE, À LA BARRE DE LA FPLQ

Le conseil d'administration de la FPLQ a élu Bruno Letendre à la présidence de l'organisme. Président du Syndicat de l'Estrie depuis 2002 et 1^{er} vice-président de la FPLQ depuis 2009, M. Letendre est propriétaire d'une ferme laitière à Saint-Georges-de-Windsor. Denis Morin (Centre-du-Québec) a été élu 1^{er} vice-président tandis que Pierre Lampron (Mauricie) conserve le poste de 2^e vice-président. Les deux autres membres exécutifs sont Gilles A. Michaud (Côte-du-Sud) et Daniel Côté (Saguenay-Lac-Saint-Jean).



PLUSIEURS COUPS DE CHAPEAU EN CETTE FIN D'ANNÉE!

À **Normand Bournival**, producteur de fruits et légumes de transformation de la Mauricie et récipiendaire 2011 du Méritas *Lucien-Beaudry* de la FQPFLT.



À **Mario Désautels**, récipiendaire du méritas « *Nicolas-Appert* » de la FQPFLT pour ses 35 ans de service en tant qu'inspecteur chez Gestion Qualiterra.

À **France Cournoyer-Beaudry**, récipiendaire d'une médaille de l'Assemblée nationale pour ses 40 ans d'engagement et de bénévolat au sein de sa communauté. France a été, tour à tour, présidente de l'UPA Ceinture Verte et vice-présidente de l'UPA de Saint-Hyacinthe.



Stéphane Bergeron, député, France Cournoyer-Beaudry et Réjean Bessette, président de l'UPA de Saint-Hyacinthe.

À la **Fondation de la faune et l'UPA**, finalistes pour un prix d'excellence de l'Institut d'administration publique, pour leur Programme sur la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole. Voir la vidéo sur www.facebook.com/pageUPA.



NOS MEILLEURS VŒUX

Nous serons dans quelques jours réunis en famille ou entre amis pour célébrer Noël. L'occasion est belle pour inviter parents et amis à réserver sur leur table une place de choix aux produits du Québec. À l'instar de l'année qui se termine, 2012 nous convie à poursuivre nos actions en toute solidarité. Que la nouvelle année livre enfin une politique agricole assurant le développement d'une agriculture viable et prospère partout au Québec. Le Trait d'Union sera de retour le 6 janvier.

**Le lundi
19 décembre 2011**

